

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### 21 M€ investis pour l'eau en Languedoc-Roussillon au 4<sup>ème</sup> trimestre 2015

Le territoire du **Languedoc-Roussillon** reçoit 21 M€ de subvention de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse pour financer 478 opérations.

Plus **du quart de ces aides** est attribué à des projets de **gestion quantitative de la ressource**, dont la majorité pour des opérations d'économie d'eau sur les réseaux d'eau potable, boostées par l'appel à projets lancé par l'agence. Deux autres quarts sont consacrés respectivement à la **restauration des milieux aquatiques** et à la **réduction des pollutions d'origine domestique ou industrielle**. Enfin, 16% sont attribués à des projets de préservation et d'amélioration de l'eau potable.

Au total, les décisions d'attribution des aides de l'agence de l'eau, pour le 4<sup>ème</sup> trimestre 2015, totalisent un montant de **146,9 millions d'euros** pour financer près de 2 800 projets pour l'eau sur les bassins Rhône Méditerranée et Corse.

**Parmi les opérations aidées, 5 projets remarquables :**

#### 1. Pour réduire les rejets de pollution industrielle

**Amétyst**, usine de méthanisation située à Montpellier, met en place un traitement poussé de ses eaux industrielles avant leur rejet dans le système d'assainissement de la ville. Cet investissement s'inscrit dans le cadre de la convention pour la réduction des pollutions industrielles toxiques sur le périmètre de Montpellier Métropole. L'agence de l'eau apporte une aide de 608 K€.

#### 2. Pour effacer les obstacles au transit sédimentaire des rivières et à la libre circulation des poissons

**Le Syndicat Mixte pour l'Aménagement et la Gestion Equilibrée des Gardons (30)** restaure le Briançon qui est le dernier affluent rive gauche des Gardons avant sa confluence avec le Rhône. Sur un linéaire de 3,4 km situé à Théziers, il supprime des digues, crée un nouveau lit de la rivière, des zones humides et des berges arborées favorables à la biodiversité et à la lutte contre les inondations. Le syndicat reçoit une aide de l'agence de l'eau de 1,8 M€.

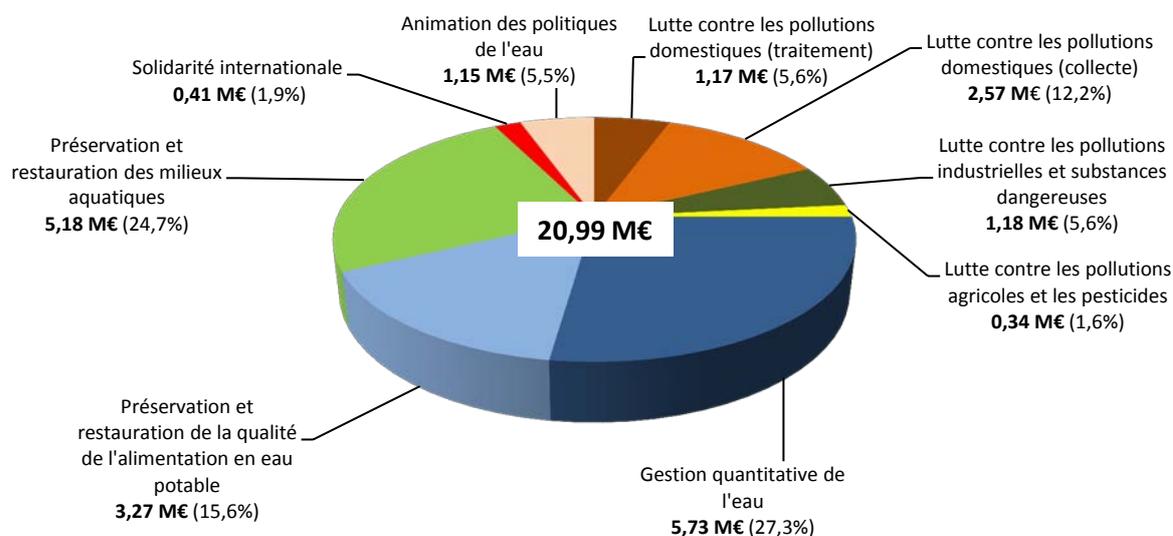
**VNF** aménage le barrage de Pont Rouge sur l'Orb à Béziers (34) qui est nécessaire pour l'alimentation du canal du Midi et l'irrigation. Il l'équipe d'une passe à poissons pour rendre franchissable l'ouvrage par les anguilles et les aloses et reçoit une aide de 300 K€ de l'agence de l'eau.

#### 3. Pour préserver la ressource en eau et lutter contre les fuites

**L'ASA du canal de la Plaine de la Lentilla (66)** crée une station de pompage dans la retenue de Vinça afin d'irriguer 500 ha et de limiter les prélèvements dans la Lentilla, affluent de la Têt qui est déficitaire en eau. En année quinquennale sèche, 2,3 millions de m<sup>3</sup> seront ainsi pompés dans Vinça en substitution à 2,5 Mm<sup>3</sup> prélevés dans la Lentilla. L'agence de l'eau apporte une aide de 685 K€.

**La communauté d'agglomération Nîmes Métropole (30)** renouvelle ses conduites d'eau potable et ses branchements avec un objectif de rendement de 75% contre 66% actuellement et une économie d'eau estimée à 153 000 m<sup>3</sup>/an. L'agence subventionne le projet à hauteur de 2 M€.

**Aides Agence de l'eau RMC  
Région Languedoc-Roussillon  
Décisions 4ème trimestre 2015**



**A propos de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse**

L'agence de l'eau est un établissement public de l'Etat sous tutelle du ministère de l'environnement, dédié à la protection de l'eau. Elle perçoit l'impôt sur l'eau payé par tous les usagers : ménages, collectivités, industriels, agriculteurs... Chaque euro collecté est réinvesti auprès des collectivités, industriels, agriculteurs et associations pour mettre aux normes les stations d'épuration, renouveler les réseaux d'eau potable, économiser l'eau, protéger les captages d'eau potable des pollutions par les pesticides et les nitrates, restaurer le fonctionnement naturel des rivières. La commission des aides délibère 4 fois par an pour allouer les aides dans le cadre de son programme d'intervention 2013-2018 « Sauvons l'eau » qui investit 3,6 milliards d'euros sur 6 ans. Elle est composée des membres du conseil d'administration de l'agence de l'eau.

**Contacts presse :**

Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse – Valérie Santini – 04 72 71 28 63 [valerie.santini@eurmc.fr](mailto:valerie.santini@eurmc.fr)

Agence Amalthea – Claire Faucon : 04 26 78 27 13 – [cfaucon@amalthea.fr](mailto:cfaucon@amalthea.fr)